

Décision

Générale

colonial

Décision n° 842 concernant les services d'Etat.

n° 842

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 juillet 1960

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1960

Date du numéro

31 août 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Andrianasolo Romule, receveur-comptable est nommé billeteur du Service d'Hygiène pour compter du 1er juillet 1960. M. Andrianasolo Romule est également nommé agent intermédiaire au Service d'Hygiène pour compter de la même date. Il percevra à cet effet l'indemnité prévue par l'arrêté n° 1704 modifié du 31 décembre 1955. La présente décision aura effet pour compter du 1er juillet 1960.